

DELIBERATION

77 (3.5)

Le 27 septembre 2018, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrézieux-Bouthéon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude SCHALK, Maire

Nombre de membres en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : le 21 septembre 2018

Présents : Mesdames et Messieurs SCHALK, RIVIERE, VOCANSON, MARTY, DRIOL, DUCREUX, CHAPOT, FABRE, J. BEAL, LEVET, ESCOFFIER, LUIRE, BRUEL, BOIS-CARTAL, BOUZINA, KHEBRARA, KARA, PANGAUD, LAROCHE, DURAND, JACOB, CEYTE, MARRET, RASCLARD, SEGUIN,

Procurations : Monsieur A. BEAL à Madame RIVIERE, Monsieur BROT à Monsieur SCHALK, Madame GIAUME à Madame DUCREUX, Monsieur FESSY à Monsieur PANGAUD,

Secrétaire : Madame FABRE

Objet : Convention pour rétrocession des anciens locaux du SDIS

Monsieur le Maire rappelle que, par convention en date du 27 février 2001, la Commune d'Andrézieux-Bouthéon a mis à disposition du centre d'incendie et de secours, des bâtiments situés rue Claudius Juquel à Andrézieux-Bouthéon.

Monsieur le Maire indique que, le Centre de secours ayant intégré récemment ses nouveaux locaux, une convention de fin de mise à disposition des anciens locaux a été rédigée retraçant également la liste des biens, les travaux et aménagements réalisés par le SDIS et rétrocédés à la Commune.

Il précise que ces locaux et l'ensemble des aménagements ont été restitués en l'état à la Commune à la date de libération du site par le SDIS42, soit le 13 septembre 2018.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention de fin de mise à disposition des locaux du centre d'incendie et de secours d'Andrézieux-Bouthéon au SDIS de la Loire,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à la signer.

Fait à Andrézieux-Bouthéon, le 28 septembre 2018

Le Maire
Jean-Claude SCHALK



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200057-20180928-77-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2018

Affichage : 01/10/2018

